

## Le Conseil de l'Europe défend-t-il les droits de l'homme?

**Author :** Vini Ganimara

**Categories :** [Relations avec les Etats](#)

**Date :** 5 octobre 2010

Lisant un [article](#) sur la récente réunion de 800 membres, originaires de 39 pays, du réseau Caritas à Cluny (suivie de l'apport pour une centaine de délégués des recommandations de Caritas au Conseil de l'Europe), j'ai eu la surprise de lire cette déclaration de François Soulage, président du Secours catholique:

« Le Conseil de l'Europe est la plus importante des institutions en matière de droits humains. Ses revendications sont très régulièrement reprises et adoptées par l'Union européenne. C'est pour nous l'interlocuteur idéal. »

Je n'ai pas vu dans l'article la moindre réserve sur le Conseil de l'Europe. Il est bien possible que François Soulage en ait émise, mais qu'elles n'aient pas été reprises par le journaliste. Mais, en tout cas, dire sans autre précision que le Conseil de l'Europe "est la plus importante des institutions en matière de droits humains", alors même que cette institution s'apprête à [limiter](#) dangereusement le droit à l'objection de conscience des personnels soignants, me semble dangereux.

Manifestement, la version des "droits humains" qui prévaut au Conseil de l'Europe, c'est le droit de la "culture de mort", le "droit à l'avortement", et tous ces prétendus "droits", qui sont en réalité profondément liberticides...